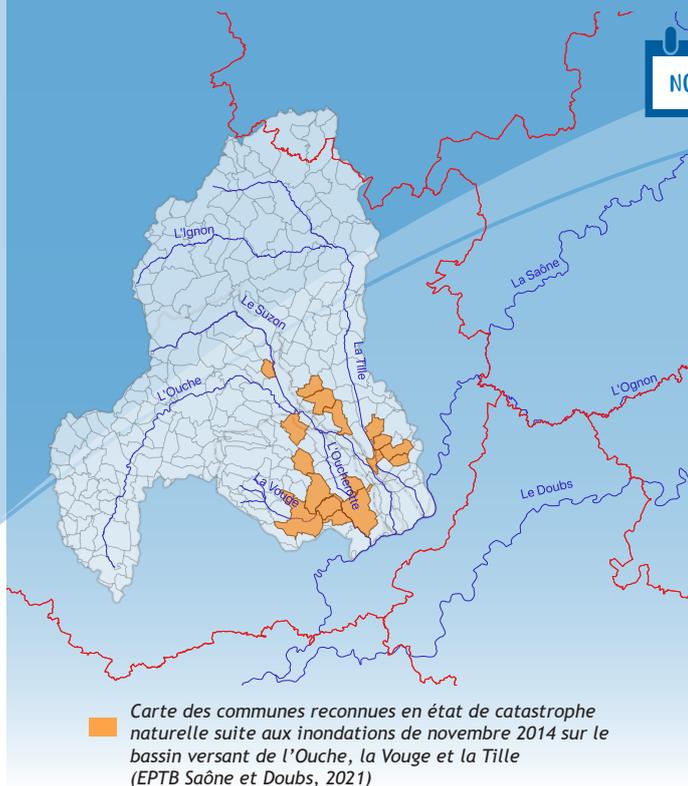


# LES CRUES DE L'OUCHE, DE LA VOUGE ET DE LA TILLE

2014

NOV.

FICHE INONDATIONS



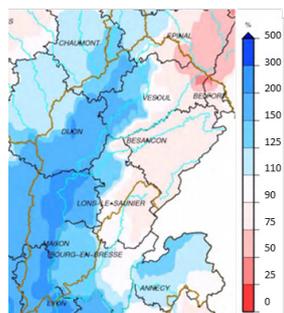
Champs et cultures inondés sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur (Bien Public)

2014 a été une année particulièrement douce sur l'ensemble de la France et notamment à l'automne pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Ces températures ont été accompagnées de fréquents épisodes pluvieux de forte intensité. Ces précipitations ont entraîné sur le département de la Côte-d'Or de nombreux débordements de cours d'eau notamment, l'Ouche, la Vouge et la Tille, ce qui a entraîné des dégâts matériels et agricoles de plus de 50 millions d'euros.

## CONTEXTE

Début novembre, la Côte-d'Or a subi de forts événements pluvieux durant plusieurs jours. Ces événements se sont cumulés à une fonte rapide des neiges due aux températures douces du mois. De plus les précipitations en début de mois ont entraîné la saturation des sols. Les sols ne pouvant plus rien stocker, les nouvelles pluies ont alimenté et fait déborder l'Ouche, la Vouge et la Tille. Ces débordements ont entraîné l'inondation des cultures et des habitations riveraines. 17 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle suite aux inondations du mois.

## CONTEXTE CLIMATIQUE



Bassin Saône et Doubs, des précipitations par rapport à la normale 1981/2010 de Novembre 2014

Les premiers mois de l'année ont été très pluvieux avec d'importants cumuls de précipitations. La pluviométrie s'est ensuite arrêtée durant l'été pour laisser place en juillet et août à la sécheresse. La fin de l'année a été exceptionnellement humide, accompagnée de fortes pluies et d'événements orageux. Ces précipitations, sur des sols très secs ont rapidement entraîné leur saturation en surface. En effet, les eaux n'ont pas pu s'infiltrer en profondeur.

Début novembre de nouvelles pluies intenses et abondantes sont donc tombées sur des sols déjà saturés. Le 3 novembre 68.8 mm sont tombés sur le territoire en 3 h, ce qui a entraîné une hausse des niveaux de l'Ouche, la Vouge et la Tille. Or, le 4 novembre, 43.4 mm de pluie sont tombés en 7 h, ce qui a engendré des débordements et donc des inondations. Ces inondations ont été présentes sur le territoire jusqu'au 5-6 novembre. Ainsi, pendant le mois de novembre 164.4 mm ont été relevés sur le territoire. Ces précipitations ont été supérieures de 125% par rapport à la normale (73.2mm).

## HAUTEUR D'EAU ET DÉBITS

Le 5 novembre, un débit de 60.9 m<sup>3</sup>/s a été enregistré sur l'Ouche au niveau de Plombières-lès-Dijon. Ce débit correspond à une période de retour de crue supérieure à 2 ans. En aval de Dijon, un débit plus important a été enregistré dû à l'apport du Suzon qui a alimenté les eaux de l'Ouche.

Quant à la Vouge, un débit de 46.40 m<sup>3</sup>/s a été mesuré au niveau d'Aubigny-lès-Cîteaux à la date du 5 novembre. Ce débit correspond à une période de retour de crue entre 50 et 100 ans. Pour la Tille, un débit de 38 m<sup>3</sup>/s a été mesuré le 6 novembre, à la station de Cessey-sur-Tille. Ce débit correspond à une période de retour de crue de 2 ans.

## MIEUX COMPRENDRE...

### Période de retour de crue :

Une crue de période de retour de 5 ans présente chaque année une chance sur 5 de se produire (une crue de période de retour de 10 ans = une chance sur 10). Elles sont communément appelées Q5 et Q10.

## CONTACT

EPTB Saône et Doubs  
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON  
03 85 21 98 12 / info@eptb-saone-doubs.fr

## LES PRINCIPAUX DÉGÂTS\*

Les précipitations d'été et du début de l'automne ont littéralement fait déborder presque toutes les rivières du département de la Côte-d'Or. Ces inondations ont engendré une panne de courant pour 2 500 foyers qui ont été privés d'électricité et d'eau chaude. Les pompiers ont réalisé plus de 500 interventions pour évacuer les habitants et pour aider à évacuer les eaux des foyers. Suite aux inondations, des subventions à une hauteur de 50 millions d'euros ont été mobilisées pour réparer les dommages causés sur le département de la Côte-d'Or. De plus, aucun décès n'a été recensé pour ces inondations.

Sur la commune de Corgengoux, la Vouge a inondé les jardins et les maisons, une seule famille a dû être relogée. Les rues et notamment la rue de l'Eglise et la rue de Folin, ont été inondées par 70 à 80 cm d'eau. Quant à l'école de la commune, elle a été entourée par 45 cm d'eau, l'obligeant à garder ses portes fermées. Plus loin, la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux a elle aussi connu d'importantes inondations. Les rues, les jardins, les garages et les sous-sols étaient inondés. Quatre pavillons ont été fortement touchés, ce qui a nécessité une évacuation par prévention. Les quartiers de la rue du Pasquier Haut ont été également fortement inondés mais sans nécessité d'évacuation. Sur la commune de Brazey-en-Plaine, environ 50 foyers ont été inondés avec près de 80 cm d'eau dans les habitations. La Vouge a également entraîné d'importantes inondations sur la commune de Saulon-la-Chapelle où les champs ont été inondés. De plus, 50 cm ont recouvert les routes et près de 70 cm ont été recensés dans les caves, les sous-sols et dans certaines maisons. Les inondations de la Vouge ont causé beaucoup de dégâts matériels comme agricoles et aucun décès n'a été recensé.

Les inondations engendrées par l'Ouche et la Tille étaient d'ampleur bien moindre que celles de la Vouge. Ces débordements ont inondé les routes, les champs et quelques pavillons. En particulier, les débordements de l'Ouche ont engendré des submersions de route (RN5 ou encore RD905), de champs et de certaines rues. A Dijon, la rue de l'Île, a été inondée par l'Ouche avec quelques centimètres. Cependant, plus en aval de Dijon, la commune de Chevigny-Saint-Sauveur a été largement impactée par la Tille. Elle a empêché le bon écoulement des eaux de la Norges. Par conséquent, cette dernière a débordé et inondé les champs, les rues et les habitations riveraines.

De plus la Tille, a été inonder plusieurs habitations et cultures, sur les communes d'Arc-sur-Tille, Is-sur-Tille, Somberton ou encore Selongey. Ces inondations ont demandé une importante mobilisation des sapeurs-pompiers pour aider les habitants à sauver leurs mobiliers et à évacuer les eaux.

\* Les dégâts présentés ne sont pas exhaustifs



La route départementale 23 sous les eaux à l'intersection de la rue de l'Eglise et la rue de Folin sur la commune de Corgengoux (Bien Public)



Champs et cultures inondés sur la commune de Chevigny-Saint-Sauveur (Bien Public)



Le quartier bas de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, en face de la scierie Forey (Bien Public)



Les inondations de l'Ouche sur la rue de l'Île à Dijon (Bien Public)



### DOCUMENTATION

[Retrouvez toutes nos archives inondations sur notre site Internet](#)

### BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de Côte D'Or  
Archives municipales d'Arc-sur-Tille  
DDT Côte d'Or - Bien Public